



ASSOCIATION DES HABITANTS
DE LA CRIQUE SUD
VILLENUEVE-ARLEQUIN GRENOBLE

DOSSIER DE PRESSE DÉPÔT DE PLAINTE CONTRE FRANCE 2 SUITE AU REPORTAGE D'ENVOYÉ SPÉCIAL

SOMMAIRE

CITATION A PRÉVENU	2
I. EXPOSÉ DES FAITS	3
II. DISCUSSION	8
III. PAR CES MOTIFS	13
COURRIERS ENVOYÉS	15
LE TEXTE DE LA PETITION DES HABITANTS	16
DISCOURS PRONONCÉ LE 26 OCTOBRE 2013	16
DES TÉMOIGNAGES D'HABITANTS	18
I. COURRIER ENVOYÉ PAR DEUX FEMMES PRÉSENTES DANS LE FILM	18
II. TÉMOIGNAGE D'UNE PERSONNE NE POUVANT SE DÉPLACER	19
III. DIFFÉRENTS TÉMOIGNAGES D'HABITANTS	19
IV. EXTRAITS D'UN COURRIER DE SOUTIEN D'UN ANIMATEUR DE GRENOBLE	21
V. EXTRAITS D'UN COURRIER D'UN JOURNALISTE DE FRANCE 3 GRENOBLE	22
VI. EXTRAITS D'UN COURRIER D'UN HABITANT, PROFESSEUR DE COMMUNICATION	22
REPORTAGE ET DÉCRYPTAGE	24
I. CONTRE-ENQUÊTE SUR UN REPORTAGE BIAISÉ	24
1. Armes, drogue, sensationnel	25
2. Tours de passe-passe	25
3. La caméra de trop ?	27
4. Nabil, un « fixeur » problématique	28
II. « VILLENUEVE, LE RÊVE BRISÉ » : SCÈNES DE GUERRE	29
1 « Guerre des territoires »	30
2. Mise en scène	31

CITATION A PRÉVENU
DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE GRENOBLE

L'AN DEUX MIL TREIZE

Et le

A LA REQUÊTE DE :

« **Association des Habitants de la Crique Sud** », association à but non lucratif, ayant son siège social Maison de quartier – 97 galerie de l'Arlequin – BP 67 - GRENOBLE (38100) représentée par son dirigeant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège ;

Ayant pour avocats :

Maître Thomas FOURREY

Avocat au Barreau de Lyon

39 rue Ste Hélène

69002 LYON

Tél. : 04 78 38 07 50

Fax : 04 78 42 72 83

Maître Sylvain GAUCHÉ

Avocat au Barreau de Grenoble

8 avenue Alsace Lorraine

38000 GRENOBLE

Au Cabinet duquel domicile est élu conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 29 juillet 1881

J'ai

Huissier de justice susdit et mentionné

DONNÉ CITATION A :

Ou étant et parlant comme il est dit ci-après :

Monsieur Rémy PFIMLIN, né le 17 février 1954 à Mulhouse, en sa qualité de directeur de publication du média France 2, domicilié en cette qualité au siège de la société FRANCE TELEVISIONS, société anonyme inscrite au RCS Paris B 432 766947, sis 7 esplanade Henri de France à Paris (75015)

ET A L'HONNEUR DE L'INFORMER :

D'avoir à comparaître devant la 2ème chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de GRENOBLE siégeant en son prétoire habituel au Palais de Justice, sis Place Firmin Gauthier à GRENOBLE, le :

Jeudi 30 janvier 2014 à 13h30

(jeudi trente janvier deux mil quatorze à treize heures trente)

TRES IMPORTANT

Le requis pourra comparaître personnellement à cette audience et se faire assister ou représenter par un Avocat de son choix.

Il résulte des articles 410 à 415 du Code de procédure pénale que le prévenu doit comparaître, sauf à fournir une excuse valable, par la juridiction devant laquelle il est appelé. Le prévenu a la même obligation lorsqu'il est établi que, bien que n'ayant pas été cité à personne, il a eu connaissance de la citation régulière le concernant dans les cas prévus aux articles 557, 558 et 560 du Code de procédure pénale. Faute par lui de ce faire, il sera considéré comme défaillant et un jugement sera prononcé contre lui sur les seuls éléments fournis par l'exposant.

Étant précisé que la présente citation est notifiée à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Grenoble conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 29 Juillet 1881.

I. EXPOSÉ DES FAITS

1. L'association des Habitants de la Crique Sud a été créée en 2005. Elle exerce son activité au sein du quartier de la Villeneuve de Grenoble, et regroupe une partie des habitants résidant dans la partie dénommée *La crique sud*.

Elle a pour objet social de

- promouvoir le dialogue entre les générations, entre les propriétaires et les locataires, ainsi qu'entre les habitants et les professionnels travaillant sur le quartier de la Villeneuve ;
- retrouver sécurité et qualité de vie dans la Crique sud ;
- réhabiliter l'image de la Villeneuve ;
- participer à l'étude et à l'amélioration de l'environnement social, du cadre de vie et de la vie culturelle et sociale du quartier ;
- représenter les intérêts de tous les habitants (locataires et copropriétaires) auprès des collectivités locales, des pouvoirs publics et de la société Dauphinoise pour l'habitat.

1. Le 26 septembre 2013, au cours de l'émission ENVOYE SPECIAL de la chaîne France 2, était diffusé un reportage intitulé « *La Villeneuve : le rêve brisé* ».

La présentatrice de l'émission, Mme Guilaine Chenu, introduisait ce reportage en évoquant le meurtre de deux jeunes hommes survenu un an plus tôt à ECHIROLLES, commis par des habitants originaires du quartier de la Villeneuve.

2. Or, il s'avère qu'à travers ce reportage, son auteur, Mme Amandine CHAMBELLAND, ne montre qu'une image profondément négative et dégradée de la Villeneuve, et dès lors bien éloignée de la réalité.

Elle entend démontrer sans faire preuve d'aucune objectivité que ce quartier est rongé par la violence, la misère sociale, la drogue...

Il sera ci après décrit les différentes séquences du film qui toutes, décrédibilisent l'action des habitants, de tous ceux, au nombre desquels figure la partie civile, qui visent à réhabiliter la réputation ce quartier et aller à l'encontre des stéréotypes récurrents.

3. Dans un premier temps, la réalisatrice suit des policiers de l'unité canine qui interviennent dans le quartier. Or, dès le début du reportage, Amandine CHAMBELLAND emploie une terminologie anxiogène pour le téléspectateur.

Ainsi, elle indique que

« le soir, des bandes prennent possession des lieux »...

Ses interlocuteurs font état d'un climat tendu et difficile et du fait qu'ils rencontrent des difficultés pour rentrer dans le quartier.

Amandine CHAMBELLAND cherche à conforter et amplifier cette impression: elle prétend alors que

« La Villeneuve est une enclave, le quartier est exclusivement piéton et vit replié sur lui même »

puis que

« La configuration des lieux rend toute opération policière difficile. Le quartier est une succession de galeries et de couloirs. En hiver, c'est ici que se déroulent squats et trafics. »

4. La journaliste filme ensuite une intervention policière qui se déroule dans l'un des immeubles du quartier au cours de laquelle sont interpellés une quinzaine de personnes pour avoir fumé du cannabis et bu de l'alcool. Ces dernières - et on peut bien le comprendre- lui demandent d'arrêter de filmer, ce qu'elle fait.

Selon la journaliste, les policiers laissent repartir les personnes interpellées.

6. S'en suit une scène à l'extérieur au cours de laquelle ces derniers, après avoir reçu des projectiles, se mettent à courir en direction des jeunes en vue de les disperser.

Et la journaliste de conclure sans nuance

« Ma première nuit à la Villeneuve m'a donné à voir un quartier secoué par la violence ».

7. La suite du reportage traite de l'histoire de la création du quartier de la Villeneuve qui date de 1973: ce dernier à ses débuts « faisait figure de cité modèle » alors qu'« aujourd'hui, il est synonyme d'échec ».

La journaliste semble alors s'interroger sur le fait de savoir si cette réputation est justifiée : toutefois, ce questionnement dure guère longtemps, dans la mesure où le téléspectateur sait tout de suite que oui car immédiatement, elle indique qu'elle a fait l'objet de « mises en garde » car réaliser un tel film serait « trop dangereux, trop compliqué ».

LE REPORTAGE SERA ALORS DIVISÉ EN 5 CHAPITRES.

8. **Le premier intitulé « Les mères »** évoque la situation d'une femme dénommée « Mama ». Cette dernière est femme de ménage dans un des immeubles du quartier et élève seule ses deux enfants.

A nouveau, la journaliste entend stigmatiser le quartier de la Villeneuve et ses habitants à usant d'une sémantique dramatique, puisqu'elle indique que

« La Villeneuve se réveille avec les séquelles de ses nuits agitées »...

Puis, Mama guide la journaliste à travers les couloirs et explique la difficulté que l'on peut avoir à s'y retrouver, la numérotation des logements étant compliquée avant d'être filmée un moment dans son appartement qui se trouve dans la plus grande barre d'immeuble de la Villeneuve, *L'arlequin*.

Selon la journaliste,

« A la Villeneuve, plus que n'importe où ailleurs, élever seule ses enfants, c'est craindre pour leur avenir. »

S'en suit alors un dialogue au cours duquel Mama indique vivre

« dans la crainte tous les jours ».

Et la journaliste de conclure sans nuance,

« Pour protéger leurs enfants ces mères vivent entre elles dans leur appartement, loin des bandes qui, dehors, occupent le pavé. Impression de mondes qui ne se croisent pas ».

9. Le deuxième chapitre est intitulé « Les jeunes ».

Ces derniers seraient les véritables chefs du quartier car **« ils font régner leur loi ».**

Amandine CHAMBELLAND indique avoir cherché à rencontrer des jeunes mais ces derniers auraient refusé de parler. Elle explique qu'il lui aura finalement fallu «des semaines » pour convaincre Nabil, « une des figures du quartier », de l'aider...

Nabil explique alors se sentir bien dans le quartier où il vit depuis 32 ans. Pourtant, selon la journaliste, ce sont des « *propos provocateurs* », car tous ces jeunes

« sont au chômage et passent leurs journées à tenir le mur comme ils disent ».

Et Nabil de se plaindre de ne jamais être allé au ski alors que la montagne se trouve à une heure de chez lui.

Pour la journaliste, ces rires sont destinés à

« oublier que leur horizon est restreint [car] un jeune sur deux est au chômage ».

10. La journaliste se rend ensuite au collège Lucie Aubrac, qui se trouve dans le quartier.

Elle précise alors que le collège est classé en Zone d'Éducation Prioritaire et se caractérise par une « *absence de mixité sociale et des violences* ».

Est alors interrogée une conseillère principale d'éducation selon laquelle il est parfois difficile de rappeler aux habitants qu'il s'agit d'un collège de la République.

Le reportage montre ensuite un « groupe de parole » dirigé par des psychologues, ce qui constituerait une initiative unique destinée aux collégiens qui « rencontrent des problèmes de comportement ».

On assiste alors à une discussion qui traite du thème de prédilection de la journaliste : la violence.

Au terme de ces discussions, elle n'hésite pas à affirmer, de manière péremptoire, que

« très tôt, les jeunes ne connaissent que la loi du quartier ».

11. Vient ensuite une troisième partie intitulée « Les voyous ».

Amandine Chambelland se rend dans le quartier de la Villeneuve à la nuit tombée.

Selon elle, *« Une fois que les mères de famille et les enfants sont rentrés chez eux, une poignée de jeunes prend possession des lieux ».*

La journaliste dresse alors le portrait d'une personne dénommée « Zepek ». Ce dernier aurait *« la rage au ventre »* et *« fume joint sur joint »*.

Né en Angola et arrivé en France à l'âge de 12 ans, il se qualifie *« d'enfant soldat »* et enchaîne *« les séjours en prison »*. Il se présente comme un « enfant soldat ».

Pour Amandine Chambelland, le quartier de la Villeneuve serait son *« nouveau terrain de guerre »*.

S'ensuit alors une scène au cours de laquelle Zepek est assimilé à un animal, en ce qu'il *« marque son territoire »* : on le voit alors insulter et jeter des pierres depuis la rue en direction d'une personne se trouvant à sa fenêtre.

12. La journaliste évoque alors la question des armes qui circuleraient dans le quartier. Pour étayer son propos, elle n'hésite pas à rencontrer une personne dont le visage est dissimulé et qui détient un Block automatique. Ce dernier explique s'en servir pour *« pouvoir se défendre »*.

Cette personne indique alors qu'elle va essayer l'arme un peu plus loin car elle veut, selon Amandine Chambelland, *« nous prouver que ce n'est pas une arme factice »*.

Toujours selon elle, l'homme ne serait pas inquiet. Régulièrement, *« il tire pour s'entraîner, s'amuser dans la cité »*.

On voit ensuite le jeune homme tirer à trois reprises sur un panneau de signalisation. Selon la journaliste, alors que l'on se trouve

« au pied des tours, malgré les détonations, cette nuit là, personne ne prévient la police ».

La conclusion est alors sans appel :

« Fragilisée par la violence, la crise et le chômage, la Villeneuve est au bord de la rupture. ».

13. Par la suite, le reportage évoque la genèse du quartier : le projet visait à mélanger logements sociaux et propriété privée et a séduit les classes moyennes, les instituteurs, les professeurs, les architectes...

On voit ainsi un reportage de l'époque montrant que le quartier de la Villeneuve se voulait un « laboratoire social ».

Amandine Chambelland rencontre alors Jean-François Parent, qui est un des architectes à l'origine du quartier. Ce dernier indique que tout le monde, à l'époque était optimiste, pensant que les trente glorieuses « *continueraient éternellement* ».

Interrogé par la journaliste sur le point de savoir s'il a conscience qu'il y'a aujourd'hui des problèmes, M.PARENT, qui vit sur place, estime qu'il n'y en a pas plus que dans les autres quartiers.

La journaliste n'hésite pas alors à décrédibiliser la parole de ce dernier : en effet, aux motifs que ce dernier refuse de parler d'échec, elle indique qu'il *relativiserait* les événements. La journaliste ne laisse donc aucun motif d'espoir : le tableau dressé doit être le plus sombre possible...

Pourtant, M.PARENT indique également qu'il reste des « *îlots de convivialité* ».

14. Le quatrième chapitre, intitulé « *Les anciens* », se déroule dans un de ces îlots.

En effet, les anciens, ce sont « *la bande de copains* » de M.PARENT qui se réunit chez l'un d'entre eux.

Ces personnes seront qualifiées par la journaliste d' « *irréductibles* », induisant qu'ils seraient les *derniers des mohicans*, les ultimes résistants face au marasme dans lequel baignent les habitants de la Villeneuve ...

On ne saura rien de cet îlot de convivialité car la journaliste préfère s'intéresser à un homme de 78 ans qui raconte l'agression qu'il a subie récemment dans l'ascenseur de son immeuble.

Amandine Chambelland précise que ces personnes refusent d' « *abdiquer* », de « *lever le camp* », utilisant là encore un langage laissant penser qu'ils se trouvent dans une situation de guerre.

Elle clôture cette séquence en précisant que

« *trois jours après cette interview, une autre figure historique du quartier sera agressée par des jeunes* ».

15. La journaliste décide ensuite de s'intéresser aux « *anonymes* », ceux qui « *subissent en silence la violence et l'intimidation* ».

Tous ceux qu'elle a rencontrés auraient refusé de témoigner. Dès lors, aux fins d'illustrer son propos, elle cite des passages d'un journal de bord tenu par une habitante et qui recense les incivilités qu'elle aurait constatées.

16. La scène suivante qui concerne un médecin, le Dr Philippe PICHON, commence par un nouveau commentaire alarmiste « *Stress et mal-être rongent la cité* »...

La journaliste filme une intervention de ce médecin au domicile d'une de ses patientes, âgée de 79 ans et qui souffre d'une grave dépression. Elle conclut, toujours afin de démontrer la situation désespérée du quartier, que

« *presqu'une consultation sur deux touche aux pathologies mentales et troubles anxio dépressifs* » ce qui serait selon elle « *bien plus que la moyenne nationale* ».

17. Vient ensuite la dernière séquence du film qui met en scène une famille rom, originaire du Kosovo et qui vient de s'installer dans le quartier de la Villeneuve.

La journaliste assène alors un jugement péremptoire : selon elle,

« l'installation de roms dans le quartier est vécue comme une provocation, comme si la misère s'ajoutait à la misère ».

Elle prend alors comme exemple le fait que la famille BAJRAMI a vu la fenêtre de son appartement endommagé par des jets de pierre, les obligeant à fermer les volets.

Une personne de la famille indique pourtant vouloir rester dans le quartier plutôt que de retourner vivre dans son pays où elle a connu la guerre.

Amandine CHAMBELLAND interroge ensuite un commerçant qui ne se plaint pas de la présence de membres de la communauté rom mais affirme au contraire vouloir les accueillir, les recevoir.

Toutefois, ce discours humaniste ne semble pas convenir à la journaliste dans la mesure où elle s'empresse de préciser qu'il s'agit de « *bonnes intentions* » mais qui s'avèrent en contradiction avec les faits aux motifs qu'**« une autre famille rom qui subissait des menaces a été contrainte de fuir récemment le quartier ».**

II. DISCUSSION

1. Sur la condition de publicité et la compétence du Tribunal correctionnel de Grenoble.

La loi du 29 juillet 1881 s'applique dès lors que les propos pénalement répréhensibles ont été tenus publiquement.

Aux termes de l'article 382 CPP,

« Est compétent le tribunal correctionnel du lieu de l'infraction, celui de la résidence du prévenu ou celui du lieu d'arrestation ou de détention de ce dernier, même lorsque cette arrestation ou cette détention a été opérée ou est effectuée pour une autre cause. »

Les délits de presse sont réputés commis où l'écrit a été publié (Crim. 31 janvier 1995, *Bull. n°39*).

Le reportage a été diffusé sur la chaîne nationale, FRANCE 2 donc sur l'ensemble du territoire. Il a donc été vu dans le ressort du Tribunal de Grande Instance de GRENOBLE.

Ce dernier est donc pleinement compétent.

2. Sur la recevabilité de l'action civile de l'association.

2.1 Rappel des principes.

L'article 2 du code de procédure pénale dispose

« L'action civile en réparation du dommage causé par un crime, un délit ou une contravention appartient à tous ceux qui ont personnellement souffert du dommage directement causé par l'infraction. »

Il est ainsi régulièrement jugé que

« aux termes de l'article 2 CPP, et sauf dérogation législative, l'action civile ne peut être exercée devant les juridictions pénales que par celui qui a subi un préjudice personnel prenant directement sa source dans l'infraction poursuivie » (Crim. 23 juin 1986, *n°85-91469*).

Toutefois, un mouvement jurisprudentiel s'est fait jour depuis 1971 favorable à l'action en justice de certains associations, dans certaines hypothèses au regard de l'objet statutaire de l'association.

Le premier arrêt en la matière date du 14 janvier 1971 (Crim. 14 janvier 1971, n°90-558-70) et était relatif à une affaire d'apologie de crime de guerre.

A cette époque, les associations de résistants et déportés n'étaient pas encore légalement habilitées à agir de ce chef.

Or, une d'entre elles, intitulée « Réseau du souvenir », dont les statuts avaient pour but de « réveiller et perpétuer le souvenir des déportés morts pour la liberté dans les camps de concentration nazis », pourtant avait vu sa constitution de partie civile jugée recevable aux motifs notamment que son objet était de « veiller à la sauvegarde de valeurs morales permanentes attachées à la dignité humaine ».

Dans cet arrêt, la Cour ne se place pas sur le terrain de l'action collective, alors que les intérêts défendus étaient d'ordre collectif, mais préfère déduire de l'objet de sa mission associationnelle une atteinte directement et personnellement ressentie par l'association elle-même.

Cette jurisprudence a été confirmée par un arrêt plus récent relatif au Comité national français de lutte contre le tabagisme (Crim. 7 février 1984, n°82-90338, Bull. Crim., n°41, p.110).

Les juridictions du fond ont été sensibles également à cette interprétation et n'ont pas hésité à juger recevables les actions diligentées par les associations qui ne bénéficient pas des habilitations législatives telles que prévues aux articles 2-4, 2-5 et 2-11 du CPP (et 48-1 à 48-3 de la loi de 1881) :

Il en a été ainsi s'agissant de :

- l'association « Équipe d'action contre la traite des femmes et des enfants » qui avait pour but de veiller au respect de la personne humaine et plus particulièrement à la sauvegarde des femmes et des enfants exposés au danger de la prostitution (CA Aix, 5ème ch. 20 décembre 1973, JCP.G. 1976.II.18339) ;
- L'association Choisir dont l'objet était de veiller au respect de la personne humaine et à la sauvegarde des femmes exposées au danger (C.assises, Paris, 15 décembre 1977, D1978, jur. p.61, note Mayer) ;
- L'association « Aide à toute détresse » qui avait pour objet la défense de la couche la plus défavorisée de la société, (CA Colmar, 10 février 1977, D1977, jur. p.471, note Mayer) ;
- L'association pour le respect du suffrage universel dont l'objet était la lutte contre toutes les formes de fraude électorale (CA Bastia, 10 février 1988, Bull.inf. Cass.1988, n°346).

2.2 En l'espèce.

Ainsi qu'il a été indiqué ci avant, l'objet de la partie civile est notamment de « réhabiliter l'image de la Villeneuve », de « participer à l'étude et à l'amélioration de l'environnement social, du cadre de vie et de la vie culturelle et sociale du quartier » et de « représenter les intérêts de tous les habitants (locataires et copropriétaires) auprès des collectivités locales, des pouvoirs publics et de la société Dauphinoise pour l'habitat ».

Elle poursuit un but désintéressé et humaniste, dans un environnement que les médias et les politiques n'ont cessé de stigmatiser.

La mission de cette association est primordiale, notamment face à la disparition des services publics et la désaffection des pouvoirs publics.

L'exercice de cette action s'inscrit donc pleinement à son objet social.

3. Sur la prévention.

3.1 Rappel des principes.

L'article 29 de la loi du 29/07/1881 dispose :

« Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation. La publication directe ou par voie de reproduction de cette allégation ou de cette imputation est punissable, même si elle est faite sous forme dubitative ou si elle vise une personne ou un corps non expressément nommés, mais dont l'identification est rendue possible par les termes des discours, cris, menaces, écrits ou imprimés, placards ou affiches incriminés.

Toute expression outrageante, termes de mépris ou invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait est une injure. »

Pour apprécier la nature des imputations ou allégations, il appartient aux juges de relever tous les éléments ou circonstances intrinsèques et extrinsèques, qui sont de nature à donner leur véritable sens et leur portée diffamatoire à des écrits présentés sous forme déguisée ou par voie d'insinuation (Cass. crim., 27 juill. 1982, n° 81-90.901).

Pour constituer une diffamation, l'allégation ou l'imputation qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la victime doit se présenter sous la forme d'une articulation précise de faits de nature à être, sans difficulté, l'objet d'une preuve et d'un débat contradictoire (Crim.7 décembre 2010, n°10-81984).

Lorsque les propos ou écrits en cause ne font pas référence directement à un fait, ce n'est pas pour autant qu'il n'y a pas diffamation ; le contexte est déterminant pour qualifier les faits et il faut envisager toutes les circonstances de la cause.

La qualification de « *fait précis* » relève d'une appréciation de l'ensemble des éléments intrinsèques, à savoir les écrits ou propos incriminés, et extrinsèques, c'est-à-dire le contexte de l'affaire. Des écrits non diffamatoires peuvent le devenir par l'interprétation et le rapprochement d'éléments extrinsèques. Le juge doit prendre en considération non seulement les circonstances relevées dans la citation, mais aussi les éléments extrinsèques de nature à donner à l'expression incriminée son véritable sens et à caractériser l'infraction poursuivie (Cass. crim., 16 janv. 1978, n° 76-92.288 ; Cass. crim., 27 juill. 1982, n° 81-90.901).

Ont ainsi constitué l'allégation de faits précis

- -le fait de représenter un député comme « un politicien de métier ayant l'habitude des combines malpropres de couloirs, combines constituant sa seule activité depuis dix ans constitue l'imputation de faits précis » (Cass. crim., 16 avr. 1959, *Bull. crim.*, p. 461) ;
- l'indication qu'un médecin était en tête à tête avec une patiente « *dans une attitude qui n'avait rien à voir avec l'exercice de l'art médical* » constitue l'insinuation d'un fait précis portant atteinte à l'honneur ou à la considération de la patiente, bien que non susceptible de preuve (Cass. crim., 23 déc. 1965, *Bull. crim.*, n° 293) ;

- les termes de « *sale affaire* » et de « *cession d'actions dans des conditions suspectes* » constituent bien l'imputation de faits précis pouvant faire l'objet d'un débat sur la preuve (Cass. crim., 23 mai 2006, n° 05-82.107) ;

3.2 En l'espèce.

La partie civile entend poursuivre les propos suivants, publiés par le prévenu qui sont diffamatoires à son encontre :

- **" ON COMPTE DEUX FOIS PLUS DE MÈRES ISOLÉES QUE SUR L'ENSEMBLE DE GRENOBLE" (À 6' 30").**

Amandine Chambelland énonce cette affirmation lors du portrait de *Mama*.

Il s'avère que la journaliste a volontairement omis le fait que *Mama* exerce également une fonction sociale au sein de l'Arlequin, en ce qu'elle est déléguée de coursive. Elle n'est donc pas autant désespérée que le suggère le reportage...

Il sera précisé par ailleurs que Amandine Chambelland a filmé les deux enfants de *Mama* sans que celle-ci en soit informée et partant, sans avoir recueilli son accord.

Cette affirmation, qui s'insère au milieu de la partie consacrée aux mères, est diffamatoire en ce qu'elle laisse penser au téléspectateur que les habitants du quartier se trouvent dans un état de dénuement social important.

Si ce n'est pas en soi même péjoratif, il ne fait pas de doute que l'emploi de ce terme de « mère isolée » renvoie nécessairement à la solitude, la fragilité, l'absence de soutien. Dès lors, il y'aurait à la Villeneuve, d'un côté les forts, ceux qui agissent en bande et usent de la violence d'un côté, et de l'autre les autres courageux, mais seuls... Dès lors, la logique journalistique la pousse à conclure qu'à « *La Villeneuve, plus qu'ailleurs, élever seule ses enfants, c'est craindre pour leur avenir* ».

La volonté de la journaliste est de dresser un portrait misérabiliste, larmoyant du quartier de la Villeneuve et des gens qui y vivent...

Selon elle, la Villeneuve serait le *quart monde* de Grenoble.

- **« MALGRÉ LES DÉTONATIONS CETTE NUIT LÀ, PERSONNE NE PRÉVIENDRA LA POLICE » À 17'53"**

Cette phrase vient clôturer la séquence au cours de laquelle la journaliste a rencontré un jeune homme porteur d'une arme.

Ce dernier aurait ainsi souhaité l'utiliser et tire à trois reprises en pleine nuit et alors qu'il se trouve au pied des tours...

Cette scène veut montrer le fait que les armes circulent au sein de ce quartier.

L'association ne remet pas en cause cette affirmation.

Toutefois, elle conteste celle selon laquelle le recours aux armes est tellement banalisé que les habitants ne prennent même plus la peine, lorsqu'ils entendent des coups de feu, de prévenir les forces de police. Les armes feraient ainsi partie de leur quotidien.

Contrairement à ce que pense Amandine Chambelland, et au message qu'elle entend faire passer auprès des téléspectateurs, il n'y a pas de banalisation, il n'y a pas de résignation : ce quartier n'est

pas devenu un territoire en guerre, où « les jeunes font régner leur loi », où se « déroulent squats et trafic » ...

La journaliste est allée à la recherche d'armes, elle en a trouvé. Elle a suscité, par sa présence, leur utilisation : or ce simple fait, dont il appartiendra au prévenu de rapporter la preuve, ne suffit pas à démontrer que l'ensemble des habitants de l'Arlequin sont sans réaction face à un tel événement. Leur imputer cela porte nécessairement atteinte à leur honneur et à leur considération.

○ "TROIS JOURS APRÈS CETTE INTERVIEW, UNE AUTRE FIGURE HISTORIQUE DU QUARTIER SERA AGRESSÉE PAR DES JEUNES" À 22'19"

Cette affirmation s'inscrit dans le passage intitulé « Les anciens ». Elle fait suite au témoignage d'une personne qui raconte l'agression qu'elle a subie dans son immeuble.

En affirmant qu'une nouvelle agression a eu lieu, la journaliste veut démontrer que les « jeunes » n'hésitent pas à s'en prendre aux personnes âgées, à des personnes qui résident depuis longtemps dans le quartier.

Dès lors, selon elle, il n'y aurait plus de respect entre les gens puisque même les personnes âgées peuvent être agressées.

La journaliste, là encore, a omis dans son reportage de relever le fait que ces personnes continuent à vivre dans ce quartier car elles s'y sentent bien. Pour Amandine Chambellan, ce sont des « *irréductibles* », dont le spectateur a été amené à penser qu'ils sont à la limite de l'inconscience...

En affirmant qu'une nouvelle agression a eu lieu « *trois jours plus tard* », la journaliste insinue que la situation des habitants du quartier de la Villeneuve est particulièrement désespérée, qu'ils se trouvent face à une situation de danger immédiat, qu'ils peuvent être agressés à tout moment quand bien même ils seraient des « *anciens* ».

Ceci n'est pas conforme à la réalité et le prévenu ne pourra en rapporter la preuve.

4. Sur le préjudice.

La partie civile, naturellement, à travers cette action ne poursuit pas un but lucratif.

Elle entend simplement démontrer que le reportage dévalorise de manière durable l'image, la réputation et la considération du quartier la Villeneuve, et plus particulièrement la partie L'arlequin, où la majeure partie des images a été tournée.

Par la diffusion de ce reportage, il est porté atteinte à l'honneur et à la considération des habitants de la Villeneuve dont l'association entend défendre les intérêts.

L'objet social de cette association est de valoriser le quartier dont la réputation a dans le passé, été dégradée. Les propos rapportés en eux mêmes ainsi qu'au regard du contexte dans lesquels ils sont tenus, contreviennent à cet objectif et remettent en cause ce travail de valorisation qu'elle entreprend à travers les activités sportives, culturelles ainsi que les partenariats qu'elle se met en place avec d'autres acteurs sociaux.

En 26 minutes, FRANCE 2 démontre que l'action de cette association est vaine, vouée à l'échec face à ces maux qu'elle égrène sans recul, sans volonté de comprendre et analyser. Amandine CHAMBELLAND est restée quatre semaines à la Villeneuve : elle n'a pas mené une enquête approfondie, sérieuse et objective, se contentant de rechercher tout ce qui pouvait conforter la vision qu'elle avait de ce quartier avant même d'y aller, cette vision qui est dominante dans plusieurs médias, et alimente un sentiment d'insécurité, de peur et

partant, nombre de fantasmes sur ce qu'on appelle « la banlieue », où règnent les hordes, les seules lois du trafic et de la violence.

Par ce reportage, la chaîne de service public FRANCE 2, contribue volontairement à cette dévalorisation, confortant dans l'esprit du téléspectateur des préconçus, des préjugés qui sont bien éloignés de la réalité.

Elle contrevient à son cahier des charges tel que fixé par le décret n°2009-796 du 23 juin 2009 aux termes duquel, selon son préambule, elle « a vocation à constituer la référence en matière de qualité ».

Il convient de rappeler quelle sont ces obligations réglementaires : L'article 35 du même texte dispose que FRANCE TELEVISIONS a obligation d'assurer

« l'honnêteté, la transparence, l'indépendance et le pluralisme de l'information ainsi que l'expression pluraliste des courants de pensée et d'opinion ».

De même,

« les questions prêtant à controverse doivent être présentées de façon honnête et l'expression des différents points de vue doit être assurée. »

En outre, elle doit faire preuve

« de rigueur dans la présentation et le traitement de l'information » et vérifier « le bien-fondé et les sources de l'information, l'information incertaine devant être présentée au conditionnel. »,

Enfin, l'article 36 lui impose de contribuer,

« à travers ses programmes et son traitement de l'information et des problèmes de société, à la lutte contre les discriminations et les exclusions de toutes sortes. »

Il est évident que ces objectifs ont été méconnus à travers la diffusion de ce reportage.

Par ailleurs, il serait inéquitable que la partie civile ait à supporter les frais engagés par elle pour sa défense.

Elle demande à être indemnisée à hauteur de 3 000 € au titre de l'article 475-1 CPP.

III. PAR CES MOTIFS

Il est demandé au Tribunal de céans de :

- Dire et juger qu'en publiant les propos suivants sur la chaîne FRANCE 2 le 26 septembre 2013

"ON COMPTE DEUX FOIS PLUS DE MÈRES ISOLÉES QUE SUR L'ENSEMBLE DE GRENOBLE"

« MALGRÉ LES DÉTONATIONS CETTE NUIT LÀ, PERSONNE NE PRÉVIENDRA LA POLICE »

"TROIS JOURS APRÈS CETTE INTERVIEW, UNE AUTRE FIGURE HISTORIQUE DU QUARTIER SERA AGRESSÉE PAR DES JEUNES"

Monsieur Rémy PFIMLIN s'est rendu coupable du délit de diffamation publique envers un particulier, tel que prévu aux articles 23, 29 et 32 alinéa 1^{er} la loi du 29 juillet 1881

- Statuer tel qu'il appartiendra sur l'action publique conformément aux réquisitions du Parquet ;

- Dire et juger recevable et bien fondée la constitution de partie civile de l'ASSOCIATION DES HABITANTS DE LA CRIQUE SUD ;
- Condamner Rémy PFIMLIN à lui payer la somme de 1 € à titre de dommages et intérêts, outre celle de 3 000 € en application de l'article 475-1 du Code de Procédure Pénale.

SOUS TOUTES RÉSERVES.

COURRIER ENVOYÉ AU PRÉSIDENT DU CSA, AU MÉDIATEUR DE FRANCE 2, ET À LA RÉDACTION D'ENVOYÉ SPÉCIAL

Madame monsieur.

Le reportage concernant la Villeneuve de Grenoble présenté dans l'émission « Envoyé Spécial » du 26 Septembre 2013 a provoqué une très forte colère des habitants, choqués et indignés de voir défiguré leur quartier. Nous avons été blessés de voir les témoins bafoués ou manipulés dans des mises en scène du réel.

Ce reportage tronque la réalité. Il nous enferme dans des rôles construits par la journaliste pour servir son propos.

Ce qui est grave ce sont les conséquences nombreuses. Elles se posent en termes de discrimination.

- Discrimination à l'emploi des jeunes et des autres habitants qui verront leur CV rejeté au vu des images et des propos de ce film qui renforcent les a priori sur ce quartier.
- Des familles en attente de logement vont prendre peur et refuseront un appartement à la Villeneuve, quitte à aller s'installer dans un logement privé en périphérie loin de tout.
- Des familles chercheront à fuir les écoles du quartier dans un processus de dévalorisation et de « sauve qui peut ».

Nous ne sommes pas seulement blessés, mais beaucoup d'entre nous vont subir un préjudice direct ou indirect à cause de France 2. Nous ne cherchons pas uniquement à défendre une image ; nous cherchons aussi à défendre collectivement nos intérêts, ainsi que tous les habitants des quartiers populaires qui en permanence subissent le même traitement stéréotypé et indigne dans les médias. Nous croyions naïvement que le service public avait une autre idée de sa mission.

Notre colère est profonde. Elle est raisonnée maintenant. Et nous nous sommes organisés pour mener une riposte à la hauteur des dégâts que cause ce reportage. Entre habitants nous avons analysé ce reportage et nous avons les moyens de prouver que ce travail est manipulateur.

Dans notre organisation notre groupe « réponse » travaille à un dépôt de plainte. Ce sera pour nous le meilleur moyen d'organiser un droit de réponse qui nous est refusé actuellement.

Nous vous prions de croire en toute notre considération.

Pour le collectif des Habitants de la Villeneuve

Le groupe « réponse »

- Marie France Chamek 100 galerie de l'arlequin 38100 @ mfchamekh@yahoo.fr
- Alain Manac'h : 1, place des saules 38100 Grenoble @ alainmanach@orange.fr
- Nicole Mackiewicz : 8 allée de la colline 38100 Grenoble @
- Solange Selva : 1, place des saules 38100 Grenoble @ solselva@club-internet.fr
- Michel Saillard 8 allée de la colline 38100 Grenoble mdsaillard@sfr.fr
- François Bady : 33 galerie de l'arlequin @ bady.francois@wanadoo.fr
- Jean Rollet : 170 galerie de l'arlequin @ jeanrollet@cegetel.net
- Aline Thirion 19, rue des Trois Epis 38100-Grenoble @ holcman-thirion@wanadoo.fr
- Claire Guy : 1, place des Saules 38100 Grenoble @ gretons@orange.fr

- Éliane Barat : @ elbarat@9online.fr
- Angélique @ angelique.d.c@gmail.com
- Geneviève Berthet @ gberthet38@yahoo.fr
- Cinthia Chekroude @ c.yanis2009@gmail.com

Boite au lettre 33 - le Patio - 97 galerie de l'arlequin 38100 Grenoble
assemblee@outlook.fr

LE TEXTE DE LA PETITION DES HABITANTS

« Nous habitants de La Villeneuve de Grenoble et de tous les quartiers populaires, citoyens, élus, sommes choqués, blessés et indignés par le reportage diffusé sur France 2 le 26 septembre 2013 dans l'émission "Envoyé spécial" : "Villeneuve, le rêve brisé".

Nous sommes en colère, car ce reportage ne montre qu'une face de notre quartier. En colère car il cède à la facilité et au sensationnel. Il est tendancieux, ce qui est indigne de notre service public de l'audio-visuel.

Ce reportage ruine des années d'efforts déployés des habitants, des professionnels et des élus de notre quartier. C'est inadmissible.

Nous exigeons que soit organisé par France 2 un droit de réponse pour exprimer notre dépit et rétablir la vérité. Nous demandons qu'un nouveau reportage conforme à la réalité soit diffusé à une heure de grande écoute, dans le cadre d'une nouvelle émission d'Envoyé spécial. »

http://www.petitions24.net/apres_villeneuve_le_reve_brise

DISCOURS PRONONCÉ LE 26 OCTOBRE 2013 SUR LA PLACE DU MARCHÉ DE LA VILLENEUVE.

Madame, Monsieur...

Il y a un mois jour pour jour le reportage sur la Villeneuve était diffusé dans ce qui fut une des plus belles émissions d'information du service public « envoyé spécial ».

Un mois déjà que nous protestons demandons des explications, des rencontres des contre points aux tenants de cette émission... Un mois que le silence est de règle avec quelques vagues écrits qui suffisent à leurs yeux à se dédouaner de leurs responsabilités.

Ce reportage mesdames est une nouvelle injure aux habitants de la Villeneuve, et plus largement aux habitants des quartiers populaires. Aujourd'hui la colère est immense et nous n'avons pas l'intention de nous laisser faire. C'est donc devant la justice que nous habitants, et en toute liberté politique, que nous nous retrouverons pour en découdre.

Pourtant la journaliste avait « *prévenu en mairie qu'elle venait non pour faire du sensationnel mais pour donner de ce quartier une image équitable, sensible, où les vrais acteurs auraient leur mot à dire, où les principaux courants d'opinion seraient représentés* ». Et c'est donc en confiance et même en espérance que certains d'entre nous ont accepté la rencontre la discussion, la prise de risque qui consiste à s'exposer ainsi. Certains n'en démordent pas ils faut se taire d'autres ont d'autres point de vue.

C'est ainsi que « *Nous avons passé un grand moment avec vous* » Mais voilà « *Vous avez caché vos vraies intentions et rien de notre entretien qui montrait aussi du positif à la*

Villeneuve n'est apparu. Pourtant c'était dans ce sens « étant nouvelle à la Villeneuve » qu'on m'avait contacté »

Ou encore Naïvement, j'ai cru pouvoir faire confiance à une journaliste dépêchée par une chaîne publique dont la prétention est de faire des investigations approfondies sur les questions de société.

Trahison voilà le mot de tout ceux qui ont été manipulés par votre reporter... Vous m'avez fait passer pour une menteuse.... vous avez trahi Mama en lui laissant croire que l'émission pourrait avoir une influence sur sa situation familiale.

On sait aujourd'hui que la journaliste pensait enquêter trois semaines et qu'elle a doublé son temps de séjour trouvant le sujet plus ardu que prévu et, ce qui est mauvais signe, à son départ elle confiait fièrement qu'elle rapportait de la Villeneuve des images « jamais vues »

Le travail qui a été fait n'est pas un travail d'amateur, ni un travail bâclé : scénario, rythme, cadrage, infographie, tout est parfait, le suspens est créé et le spectateur est conduit à accepter le discours : cette affaire rondement menée sans temps mort ne peut être que vrai, le regard porté ne peut être que juste.

Nous savons que la violence existe à la Villeneuve... Nous savons les trafics et la présence d'armes. Vous ne nous avez rien appris, vous avez manipulé « acteurs » pour mieux conduire les spectateurs là où vous vouliez en scénarisant des scènes... Celle des anciens par exemple ne s'est pas déroulée telle qu'elle est présentée....

De même en quoi, la dépression d'une personne âgée dont les enfants ne viennent plus la voir est une caractéristique de Villeneuve ? Si on n'y prend pas garde on pourrait croire que c'est à cause du quartier qu'elle déprime..

Et puis ce n'est pas sans rappeler à quelqu'un les mots d'un journaliste qui décrivait ses années de présence dans les territoires occupés de Palestine, en plein Intifada... Il décrivait ces scènes fréquentes où le seul fait de poser sa caméra dans une rue générait un attroupement de môme qui se mettait dans l'axe de prise de vue pour lancer des pierres sur les soldats israéliens. Dès que la caméra était remise dans sa housse, les môme se dispersaient et reprenaient leurs occupations. Sa conclusion était que sa seule présence, celle de la caméra, générait l'évènement, et ne témoignait donc pas d'une quelconque réalité mais en était l'instigatrice. Le reportage crée l'évènement, le fait perdurer, entretient la violence...

Votre journaliste a effectivement bien compris ce principe et semble aussi guidée par ce titre qui rendit fameux Woody Allen, « Prends l'oreille et tire-toi » - l'oreille ou l'oreille, puisque pour certains journalistes seule l'audience rapporte, et qu'il convient d'attirer celle-ci par tous les moyens. Amandine a donc (entre guillemets) pris ses images et elle s'est tirée, en se moquant bien des réactions de ceux qu'elle avait filmés, et des représentations qui s'enfonceraient ainsi dans la tête des téléspectateurs. The show must go on, n'est-ce pas ?

Il faut aussi que vous entendiez aussi que la caricature du quartier diffusée par l'émission pénalise lourdement les personnes âgées ou handicapés : un pédicure a refusé de venir chez moi; parce j'habite l'arlequin. La date l'heure était prise. Quand j'ai donné mon adresse, ce fut un refus de se déplacer. quel service de taxi même spécialisé me raccompagnera à mon domicile tard le soir

On pourrait passer des heures à relater les réactions d'habitants ou des citoyens.

Aujourd'hui nous inaugurons cette installation commémorative pour symboliquement marquer notre désapprobation de ces médias que vous nous imposez.

Pour finir ou presque citer ce témoignage du « collectif de la marche blanche » habitants d'Echirolles dans la proximité de ce terrible drame dont vous vous êtes servi pour ce gigantesque racolage... *Notre quartier de la Villeneuve d'Echirolles est du côté des victimes, celui de Grenoble du côté des auteurs. Mais nous sommes solidaires, cela aurait pu être l'inverse... Nous savons que certains de nos jeunes dévient, surtout à cause du manque de travail, de formation, aussi parce qu'ils sont dans l'échec et rejetés de partout. Nous savons aussi que l'effort coordonné des uns et des autres produits de l'humanisation dans notre cité, et qu'un regard positif sur chacun peut permettre un nouveau départ.*

Cette émission vient une fois de plus détruire ce regard positif, mettre une stigmatisation là où il faut mettre de l'empathie. Ne croyez-vous pas que le rôle de l'information est le contraire du voyeurisme amateur et défaitiste ?

Ce sont des habitants qui parlent sans publier certains de vos confrères qui sont *comme vous journalistes de France Télévisions, un groupe de chaînes de service public... avec le souci d'enquêter, d'informer et de relater des faits et non pas de transformer ou de noircir volontairement une situation dans le seul but de faire de l'info spectacle*

Et enfin ultime question

À qui profite ce crime ? C'est la principale question que nous nous posons *Quel souverain vous a donc commandé cette parole noircissant à ce point le quartier où je vis depuis plus de 30 ans et que je n'ai pas envie de quitter ?* Nous dit cette habitante...

Et une autre d'ajouter : *Le côté positif, c'est qu'on se rend compte à quelle point la télé peut être dangereuse, Nous aimerions que vous preniez conscience du mal que vous avez fait. Nous vous demandons de vous excuser. Madame, à ne jamais vous revoir dans notre quartier si vous ne faites amende honorable auprès des habitants que vous avez déshonorés.*

DES TÉMOIGNAGES D'HABITANTS

I. COURRIER ENVOYÉ PAR DEUX FEMMES PRÉSENTES DANS LE FILM ADRESSÉE À LA JOURNALISTE

Grenoble le 7 octobre 2013

Amandine,

Nous avons été très surprises en regardant le reportage du 26 septembre 2013 d'Envoyé Spécial que vous avez réalisé sur la Villeneuve, car nous n'avons pas retrouvé nos propos et même certains montages ont transformé nos discours.

Nous voulons vous dire notre mécontentement. Sur une radio et un journal nous avons démenti votre reportage.

Nous avons passé un grand moment avec vous et rien de notre entretien qui montrait aussi du positif à la Villeneuve n'est apparu. Pourtant c'était dans ce sens « étant nouvelle à la Villeneuve » qu'on m'avait contacté. Je me sens trahie.

D'autre part Mama et moi-même nous ne sommes pas mères isolées. Moi je suis mariée et Mama aussi. Ce reportage a eu aussi des effets négatifs sur nos relations actuelles dans le quartier. Nous nous faisons maintenant interpellé par nos voisins ou regarder de travers, particulièrement Mama dans son travail.

Nous avons la certitude d'avoir été manipulées. Tous les intervenants dans le reportage ont eu le même sentiment. Nous nous demandons même si nous n'allons pas porter plainte pour diffamation car nos propos sont devenus des mensonges tels que vous les avez présentés. Nous vous demandons de faire une autre émission pour que nos paroles soient retransmises dans leur réalité.

De plus votre article dans le Dauphiné du 1^{er} Octobre suite aux indignations qui se sont élevées nous a mis en colère.

Ma famille de l'Aveyron depuis qu'elle a vu le reportage ne veut pas mettre les pieds dans le quartier.

Vous avez caché vos vraies intentions même dans les questions. L'effet miroir dont vous parlez ne correspond vraiment pas à la vérité. Vous m'avez fait passer pour une menteuse car certains qui me connaissent depuis longtemps (sur un autre quartier) m'ont reproché de m'être fait passer pour une femme seule alors que ce n'est pas ce que je vous ai dit.

De plus vous avez trahi Mama en lui laissant croire que l'émission pourrait avoir une influence sur sa situation familiale.

Nous vous demandons de vous excuser pour le tort que vous nous avez causé.

Nous aimerions que vous preniez conscience du mal que vous avez fait.

Cinthia et Mama

II. TÉMOIGNAGE D'UNE PERSONNE NE POUVANT SE DÉPLACER QU'EN FAUTEUIL ROULANT

bonjour

Voici quelques réflexions sur l'émission.

La caricature du quartier diffusée par l'émission pénalise lourdement les personnes âgées ou handicapées. Un pédicure a refusé de venir chez moi; parce j'habite l'Arlequin. La date l'heure était prise. Quand j'ai donné mon adresse, refus.

Quel service de taxi même spécialisé me raccompagnera à mon domicile tard le soir ?

La journaliste, qu'a-t-elle voulu démontrer ? Elle s'est surtout intéressée à un groupe de jeunes en ruptures sociales. La Villeneuve n'est pas un ghetto de délinquant.

Le choix des images; les lieux filmés sont incompréhensibles comme les coursives communicantes. A-t-elle voulu réaliser un film policier en nous prenant en otage. Elle n'avait le droit de diffuser un climat d'épouvante amitié

III. DIFFÉRENTS TÉMOIGNAGES D'HABITANTS

Bienvenue à Villeneuve la morbide où les habitants ont peur et se terrent, où les « voyous » tiennent le quartier, et tirent à balle réelle en toute impunité...où ne subsistent que des migrants de fraîche date n'ayant pas d'autre choix que d'y demeurer...où le collègue fait ce qu'il peut avec ces jeunes déjà si imprégnés de la(contre)

culture de leurs aînés...ou la vie, la joie, le rire, les projets, les rêves, les ambitions ont désertées, ou les habitants qui vont bien, les jeunes qui construisent, les associations ambitieuses, les structures qui tentent, la convivialité du marché du samedi matin... évaporés...

Bienvenue dans notre quartier fantôme ... Utopie du début, réalité... aucune échappatoire ni alternative...

J'ai eu droit aux doléances de mes collègues le lendemain matin, heureusement certaines se questionnaient aussi sur l'image renvoyée jugée « partielle », ma collègue de la bruyère se félicitait d'avoir inscrit sa fille à l'externat...

Sur qu'avec ce constat accablant on va trouver des habitants pour venir y vivre et des professionnels pour y travailler

LE FILM.. Je me trouve brutalement projetée dans un monde de violence, de guerre et de peur, un monde inconnu pour moi...

UN CAUCHEMAR À CÔTÉ DE CHEZ MOI SANS QUE J'AIE VU QUOI QUE CE SOIT !

La Villeneuve ? Mon quartier ? Notre quartier, défiguré ! Je ne le reconnais pas, c'est une erreur, ce n'est pas possible ! J'y vis chaque jour par choix, ce n'est pas ça que j'ai choisi même si je connais les difficultés des gens qui m'entourent, la misère due au chômage et aux inégalités de notre société libérale.

Mon regard n'a rien à voir avec ce que nous montre l'objectif de cette caméra malfaisante qui a choisi la part noire, la part cachée que nous connaissons bien sûr, mais contre laquelle nous luttons au quotidien pour faire que ce quartier soit un lieu du vivre ensemble et de solidarité.

Quelles sont les volontés qui animent une telle émission, c'est inacceptable, je me sens profondément touchée dans ma dignité, et celle de tous mes voisins !

Ni angélisme, ni autruche, ni naïveté, je connais mon quartier que j'habite depuis 25 ans

ET CE N'EST PAS CA !

CE FILM EST UN MENSONGE, UNE IMPOSTURE.

Je présume que les « cinq anciens » (pour reprendre l'expression de Roger Berthet) ne se sont pas contentés, lors de ce reportage, de « se taper des coups de blancs » ostensiblement devant la caméra. Et que vraisemblablement, y compris Jean-François Parent, ont tenu des propos sur la lente et tragique paupérisation des habitants de notre quartier, victimes fait-il le dire, des méfaits collatéraux du libéralisme, lesquels ne touchent pas uniquement notre quartier.

Mais faire dire que notre quartier verse dans la xénophobie et la délinquance et que seules quelques « vieilles barbes » (je vous prie d'excuser l'expression d'autant que je me classe dans cette catégorie) résistent encore (tel le village gaulois d'Astérix), est proprement intolérable. Sauf à vouloir, peut-être involontairement (et encore...), alimenter le vote FN lors des prochaines échéances électorales.

Madame

Mais quel naïf ai-je donc été de vous faire confiance lorsque vous m'avez sollicité pour participer à votre reportage objectif sur la Villeneuve qui s'est

révéle être, jeudi 26, une « entreprise de démolition ». Lors de notre premier entretien je vous ai dit toute ma réticence à me livrer en pâture à une certaine gence journalistique, eu égard aux déconvenues précédentes dans ma vie professionnelle et associative. Mais je ne fais pas dans l'amalgame : Tous vos confrères et consœurs ne sont pas du même acabit et obéissent à une déontologie digne de ce nom : le moins de partialité possible dans l'exposé des faits.

Naïvement, j'ai cru pouvoir faire confiance à une journaliste dépêchée par une chaîne publique dont la prétention est de faire des investigations approfondies sur les questions de société.

Je vous ai dit pourquoi je vis à la Villeneuve, mes engagements actuels. Sans nier les problèmes de société qui ne sont pas propres à notre beau quartier, je vous ai demandé de prêter attention aux magnifiques aspects de la Villeneuve. Vous sembliez partager ma vision.

Lorsque vous m'avez demandé de recevoir chez moi des militants du quartier que VOUS inviteriez pour une interview collective, j'ai d'abord exprimé ma réserve en vous disant que la ville met à notre disposition des « locaux collectifs résidentiels » faits pour cela. Vous avez insisté et j'ai malheureusement cédé. La séquence tournée dans mon appartement est d'un ridicule absolu : les 5 habitants réunis par vous, vous les présentez comme un club de vieux copains autour d'un « apéro ». Dans la mise en forme de cette minute, vous n'avez cure de reprendre nos propos. Pire encore ! Comme nous ne vous avons pas livré le lot de noirceurs que vous attendiez de cette rencontre, vous avez inséré dans cette séquence le récit de l'agression dont a été victime l'un d'entre nous, que vous êtes allée recueillir chez lui. (...)

IV. EXTRAITS D'UN COURRIER DE SOUTIEN D'UN ANIMATEUR DE GRENOBLE

(...) Seulement voilà, ce reportage est outrancier en ce qu'il masque (en mettant exclusivement en lumière - si j'ose dire- la part d'ombre et le côté obscur de la Villeneuve) la vie la vraie, l'humanité et la citoyenneté chèrement défendue. Il y a à La Villeneuve, des gens qui vivent, qui s'entraident, qui se parlent, qui réfléchissent, qui agissent avec une foi indéfectible dans des valeurs, loin de cette sauvagerie que ce reportage voudrait dépeindre comme étant l'unique moteur de ce territoire.

Il me revient en mémoire les mots d'un journaliste (je chercherai son nom...) qui décrivait ses années de présence dans les territoires occupés de Palestine, en plein Intifada... Il décrivait ces scènes fréquentes où le seul fait de poser sa caméra dans une rue générait un attroupement de mômes qui se mettaient dans l'axe de prise de vue pour lancer des pierres sur les soldats israéliens. Dès que la caméra était remise dans sa housse, les mômes se dispersaient et reprenaient leurs occupations. Sa conclusion était que sa seule présence, celle de la caméra, générait l'évènement, et ne témoignait donc pas d'une quelconque réalité mais en était l'instigatrice. Le reportage crée l'évènement, le fait perdurer, entretient la violence...

Ca laisse songeur, non ? Sans la caméra, sans une journaliste qui le pousse à le faire, le jeune cagoulé tirerait-il dans le panneau ? d'où l'expression "tomber dans le panneau" ? Qui a piégé qui dans ces images ?

V. EXTRAITS D'UN COURRIER D'UN JOURNALISTE DE FRANCE 3 GRENOBLE

Je ne suis pas le seul journaliste de la rédaction de France 3 Alpes à être choqué par votre reportage sur la Villeneuve de Grenoble. Votre émission, pourtant fleuron de l'information sur le service public, a jeté en pâture aux téléspectateurs un quartier où seul transparait le négatif, la violence, la peur, la haine, la misère. Prétextant un tragique fait divers, le lynchage il y a un an de Kevin et Sofiane, par des jeunes du quartier, dont il ne sera jamais vraiment question dans le reportage, votre journaliste a multiplié les clichés, montré des jeunes assoiffés de haine, une police prête à en découdre, instrumentalisé les rares habitants qui ont accepté de se confier. De la femme de ménage qui veut protéger ses enfants au médecin qui console une vieille dame abandonnée par ses enfants, jusqu'au groupe d'anciens, eux-mêmes victimes d'agressions... Quant au jeune angolais totalement désocialisé, il n'est même pas habitant du quartier... Par ailleurs ceux qui font leur show devant la caméra et prétendent qu'ils n'ont jamais mis les pieds en montagne ni chaussé les skis... connaissent bien les associations locales, les MJC qui organisent chaque année avec la municipalité des sorties montagne et escalade, nous en avons filmé plusieurs ces dernières années... accompagnant même ces jeunes jusqu'au Mont Blanc ou au dôme des Ecrins!

L'allusion au passé et à l'utopie fondatrice de ce quartier né il y a quarante ans, élude complètement les raisons politiques et sociales qui ont progressivement fait disparaître la mixité sociale qui caractérisait la Villeneuve.

Journaliste local, je suis amené avec mes collègues à faire régulièrement des reportages dans ce quartier fragile mais où le lien social existe encore : la semaine dernière, nous avons tourné un sujet sur l'implication d'habitants dans une pièce de théâtre qui a même été jouée à la Cartoucherie de Vincennes cet été à l'invitation d'Ariane Mnouchkine. Votre journaliste était au courant de cette aventure humaine et aurait pu sans problème rencontrer ces jeunes... pas assez vendeur pour Envoyé Spécial peut-être ! Sachez aussi que de tels reportages (voir le Pièce à Convictions de France 3 sur le même quartier à l'automne 2010) nous expose, nous journalistes locaux, à de réels risques et compromet le lien que nous tentons de maintenir avec la majorité des habitants.

Nous sommes comme vous journalistes de France Televisions, un groupe de chaînes de service public... avec le souci d'enquêter, d'informer et de relater des faits et non pas de transformer ou de noircir volontairement une situation dans le seul but de faire de l'info spectacle !

VI. EXTRAITS D'UN COURRIER D'UN HABITANT, PROFESSEUR DE COMMUNICATION DE L'UNIVERSITÉ STENDHAL

La journaliste pensait enquêter trois semaines ; elle a doublé son temps de séjour, trouvant son sujet plus ardu que prévu. Elle avait prévenu en mairie qu'elle venait non pour faire du sensationnel mais pour donner de ce quartier une image équitable, sensible, où les vrais acteurs auraient leur mot à dire, où les principaux courants d'opinion seraient représentés. Mais à son départ elle confiait fièrement qu'elle rapportait de la Villeneuve des images « jamais vues » - mauvais signe !

Que vit-on en effet ? Un ghetto refermé sur lui-même, où la nuit tombée les gens ont peur (alors qu'on peut quitter une réunion du Patio ou de l'Espace 600 à 11 h. du soir et rentrer se coucher sans être plus inquiet qu'au centre ville) ; un climat de guerre urbaine, complaisamment décrit en suivant une escouade de police (pas très bons dans ce film les flics, plus adeptes du style *rangers* que d'une police de proximité) ; un cagoulé qui

s'offre à démontrer la présence dans ce quartier d'un trafic d'armes, en effet avéré, et qui exhibe pour cela d'une main pas très sûre un pistolet à répétition 9 m/m « fabriqué dans les pays de l'Est », dont il fait la démonstration en tirant trois balles contre un panneau... Ce cagoulé de complaisance, nous croyons le connaître et il n'est pas très représentatif - mais il constitue à coup sûr un bon client pour Amandine, le clou de sa démonstration ou de ce qu'elle venait ici chercher. La journaliste rencontre encore un groupe de ces jeunes qui « soutiennent les murs », et servent de public à leur copain trop heureux de parler aux caméras en esquissant quelques pas de danse ; il se plaint de ne jamais être monté à Chamrousse mais il circule à l'étranger pour son petit commerce de fringues, en attendant de la mairie un emploi régulier.

Ce garçon à la tchatche sympathique a sûrement aimé l'émission - encore un bon client ! Ce n'est pas le cas de la jeune femme de ménage dont on montre les deux filles, et qui après coup s'estimera instrumentalisée ; pas le cas surtout des quatre vétérans, pionniers de ce quartier qu'ils refusent de quitter. Plus d'une heure devant la caméra ils ont témoigné de leurs combats, de leur connaissance des habitants, la journaliste n'en retient qu'un pot entre copains nostalgiques de ce qui fut l'âge d'or de l'Arlequin - les écoles expérimentales où la mixité n'était pas encore un problème mais une chance pour les enfants, les ateliers, les gazettes qui portaient au-dehors l'image de ce qui s'inventait ici, le partage et une enviable convivialité...

L'école qui fut le fleuron des expériences alors menées, et qui donna à tant de jeunes couples, dans les années soixante-dix quatre-vingts, des raisons d'habiter le quartier, est devenue son repoussoir. Au milieu du parc trône le nouveau collègue, en forme de vaisseau spatial ; la caméra filme une psychologue, soucieuse de dédramatiser la situation scolaire, mais ses paroles ne sont commentées que par des images montrants des élèves s'attaquant à coups de pieds... Pour passer régulièrement devant l'établissement, témoignons que cette cour de récré n'est pas plus turbulente qu'une autre.

En bref, la journaliste n'a rien montré de faux : elle a choisi de ne retenir que des dysfonctionnements, inhérents à toute vie urbaine, avec l'idée fixe d'en faire le produit exclusif et quasi mécanique d'un monstre appelé « Villeneuve ». On rencontre des mamies anxieuses dans toutes les maisons de retraite de France, et des murs tagués, et des flics caillassés, et des voitures brûlées..., mais ici du moins on sait pourquoi ! Et on vous enfonce le clou : Villeneuve est un ghetto, un quartier pourri, sans que les responsables de pareils commentaires se demandent le moins du monde s'ils vont avec ceux-ci contribuer à atténuer le mal, à élever le débat, ou à enfoncer un peu plus les gens ainsi filmés dans une relégation qui n'est pas nouvelle, ni spécialement grenobloise. « Vous habitez *toujours* à la Villeneuve ? », nous demande-t-on souvent d'un air apitoyé...

Cette émission est fâcheuse parce qu'elle se contente de *stigmatiser*, soit le plus bas niveau d'une information qui pourrait donner à réfléchir et à comprendre. (...)

Le journalisme d'investigation (expression qui fera de moins en moins pléonasme) demeure une question de flair, où ceux qui enquêtent ne se laissent pas mener par le bout du nez. Amandine peut être fière, la cote des appartements (dont le nôtre) plonge un peu plus après son passage, et on se répète un peu partout en France que la Grenoble des socialistes est un rêve échoué, une utopie brisée. Les trois amis regroupés autour de Jean-François Parent avaient beaucoup à raconter sur cette histoire, mais l'histoire est ennuyeuse, peu télégénique et ne cadrerait pas avec le projet de l'enquêtrice : faire peur, faire du chiffre. La chaîne s'honorait, et remplirait mieux le programme d'un service *public*, en préparant sur la Villeneuve - qu'il conviendrait de confronter peut-être à d'autres quartiers comparables en France - une contre-enquête moins orientée par le trash et le racolage.

REPORTAGE ET DÉCRYPTAGE RÉALISÉ PAR DES ÉTUDIANTS EN JOURNALISME DE L'IEP (SCIENCE PO) GRENOBLE

I. CONTRE-ENQUÊTE SUR UN REPORTAGE BIAISÉ

Par [Bonnehorgne Xavier](#) et [Romain Lantheaume](#) | Publié le 20 novembre 2013

Propos déformés, témoins désabusés, confiance rompue. En privilégiant le sensationnel à l'information sur le quartier, le reportage « Villeneuve : le rêve brisé » d'Amandine Chambelland, réalisatrice et journaliste, interroge la déontologie journalistique. Comme elle nous avons mené l'enquête... sur les étapes d'un reportage très contesté.



Guilaine Chenu, une des deux présentatrices et rédactrices en chef de l'émission Envoyé Spécial, lançant le sujet « Villeneuve : le rêve brisé », le jeudi 26 septembre 2013. (Capture d'écran : France 2)

« On a été trop naïfs en acceptant de jouer le jeu alors qu'on ne connaissait pas les règles. Tout le monde est tombé dans le panneau. On lui avait pourtant bien expliqué qu'on avait de mauvais souvenirs avec les médias... », peste Marie-France Chamekh. Bien qu'absente du reportage, la présidente de la régie de quartier de la Villeneuve qui a aiguillé Amandine Chambelland pour entrer en immersion dans la cité, se sent trahie... tout comme la plupart des figurants du reportage d'Envoyé Spécial.

Tout commence le 28 septembre 2012 avec le meurtre de Kévin et Sofiane, 21 ans, battus à mort sur la commune voisine d'Echirolles par des jeunes de la Villeneuve de Grenoble. Une semaine plus tard, Amandine Chambelland, journaliste pour la société de production Ligne de Mire, sollicite le maire et le directeur de la communication d'Echirolles. « Elle a pris contact avec nous pour un premier repérage, puis nous l'avons rencontrée. Elle n'avait pas de commande précise, c'était soi-disant un sujet court qui pourrait être diffusé quelques semaines plus tard. Suite à ce premier rendez-vous, la journaliste n'a plus donné de nouvelles », précise Bruno Cohen-Bacrie, chargé de la communication à la mairie d'Echirolles.

Au même moment, la journaliste se tourne également vers Marie-France Chamekh et la régie de quartier. « Amandine Chambelland voulait montrer une vision moins « effervescente » de la Villeneuve, alors que les médias en avaient déjà beaucoup parlé à l'époque. Cette démarche laissait plutôt présager un reportage positif ». Problème : après ce premier contact avec le terrain, la journaliste, de retour avec une idée plus précise de son sujet, va rapidement

changer son fusil d'épaule. Lors du tournage (quinze jours répartis entre janvier et avril 2013), « elle ne cherchait que du négatif : drogue, armes, sensationnel », fustige Nabil « grandes oreilles », un surnom [assumé](#). Le jeune d'une trentaine d'années, présent dans le reportage (partie 1 : 9:04), a servi d'intermédiaire à la journaliste.

1. ARMES, DROGUE, SENSATIONNEL...

Pourtant, Amandine Chambelland a aussi pris contact avec des associations du quartier et suivi certaines de leurs activités. Elle a pu filmer à plusieurs reprises, même si elle s'est heurtée à quelques refus de tournage comme lors du repas citoyen organisé par l'association des habitants du 30-40 galerie de l'Arlequin. « Elle a passé beaucoup de temps auprès des associations », souligne Alain Manac'h, militant associatif de la Villeneuve. Un travail susceptible de montrer d'autres facettes plus positives du quotidien du quartier, où la vie associative est dense. Ces éléments n'ont pas été retenus au montage. Résultat : le reportage d'une trentaine de minutes donne à voir une cité minée par la délinquance, la violence, les affrontements entre jeunes et police... Abou Dieng, qui joue le rôle de médiateur au quartier, ironisait sur Twitter, le jour de la diffusion : « *Merci mon Dieu de m'avoir aidé à refuser de participer à ce reportage* ».

« *Je n'en veux pas trop à la journaliste. Dans le fond elle n'a pas menti. Depuis les émeutes de 2010, rien n'a changé* », nuance Nabil. « *Ce que la journaliste a montré est une des réalités de la Villeneuve* », concède également Marie-France Chamekh, ajoutant : « *peut-être existe-t-il une réalité encore pire que celle que l'on voit dans le reportage, mais cette réalité je ne la connais pas* ». Choisir de porter un regard négatif sur une situation n'est pas un problème en soi, c'est ce qu'on appelle « choisir un angle » dans le jargon journalistique. Dans une [lettre ouverte](#) publiée le 1^{er} octobre sur la page Facebook « Ici Villeneuve », la journaliste se justifie d'ailleurs sur ce point : « *[Mon] travail est aussi un travail éditorial. J'ai fait des choix. Je les assume et suis attristée qu'ils aient pu vous heurter, ceci n'était pas mon intention* ». Il n'en reste pas moins que, déjà focalisés sur les aspects les plus sombres comme les incivilités et les situations sociales les plus difficiles, Amandine Chambelland et Ligne de Mire ont encore noirci leur choix éditorial par un [montage sensationnaliste](#) et usé de procédés de montage qui déforment la réalité. A plusieurs reprises, la confiance nouée au moment du tournage entre la journaliste et les personnes qui apparaissent dans le reportage a ainsi été rompue.

2. TOURS DE PASSE-PASSE



« *Mama* », présentée comme simple femme de ménage, est salariée pour la régie de quartier avec une mission de lien social. (Capture d'écran : France 2)

Présentée comme simple femme de ménage (partie 1 : 5:21), « Mama » est en fait correspondante de coursive, salariée de la régie de quartier. A ce titre, son rôle ne se limite pas à nettoyer les couloirs. En contact avec les locataires au quotidien, elle entretient et essaie d'améliorer les liens de voisinage entre les habitants. Une contribution au lien social que le reportage souligne peu... « Mama » a fait les frais des choix de la journaliste. En cause

notamment, la scène dans laquelle, Amandine Chambelland interroge les enfants de « Mama » en son absence. « *J'étais en train de faire un café, la journaliste en a profité pour filmer les enfants et leur poser des questions* », se rappelle-t-elle. Seuls face à la caméra (partie 1 : 7:23), les enfants expliquent qu'ils n'ont jamais vu leur père. « *Je n'étais pas au courant qu'elle avait filmé mes enfants* (à cet instant et en dehors de sa présence, ndlr) », accuse « Mama ». Une entorse à l'article 226-1 du Code pénal qui interdit de « *fixer, enregistrer ou transmettre, sans son consentement, l'image d'une personne se trouvant dans un lieu privé* ». Pour les mineurs, l'autorisation ne peut être accordée que par les personnes ayant l'autorité parentale.

Les commentaires de la journaliste participent aussi à la controverse. Amandine Chambelland présente « Mama » et son amie Cinthia comme des « *mères isolées* » (partie 1 : 7:10). Pourtant, les deux femmes sont mariées et Cinthia vit avec son conjoint. Cerise sur le gâteau : lorsque « Mama » dit être inquiète pour sa fille (partie 1 : 8:29), le montage laisse à penser que c'est en raison de l'insécurité qui règne à la Villeneuve. En réalité, c'est parce que celle-ci « *grandit loin de son père, qui vit à l'étranger* », explique « Mama » après coup. Suite à la diffusion du reportage, ses relations avec les autres habitants du quartier [se sont détériorées](#), assure-t-elle.

Autre scène qui fait l'objet d'une polémique : une réunion regroupant plusieurs anciens du quartier. Le tournage se déroule chez Michel Saillard (partie 2 : 1:40), un des anciens, ex-président, durant neuf années, du Secours Catholique de l'Isère, qui habite la Villeneuve depuis 1978. Autour de la table, ils sont cinq dont François Bady, Michel Saillard et Alain Manac'h. Autrement dit, les principaux présidents d'associations du quartier. Un détail qui a son importance mais qu'Amandine Chambelland passe sous silence. « *On passe un peu pour une bande d'illuminés. On nous voit en train de boire. Il y a un petit côté secte* », ironise Alain Manac'h (partie 2 : 2 :46).



La réunion des anciens dont Alain Manac'h, chemise bleue, Michel Saillard, de dos en noir, François Bady, qui a expliqué face caméra s'être fait agresser par des jeunes. (Capture d'écran : France 2).

Puis, Amandine Chambelland met en scène François Bady, assis dans un divan (partie 2 : 1:57), racontant s'être fait récemment agressé par un jeune du quartier. Or, cette scène ne se déroule pas chez M. Saillard. « *Il y a eu un montage entre deux scènes qui ne se passent pas au même endroit, je n'ai pas de divan chez moi* », déplore-t-il. Dans sa lettre de réponse adressée à Michel Saillard le 30 septembre 2013, Amandine Chambelland reconnaît : « *C'est certes un raccourci de montage maladroit mais nullement un mensonge* ». « *Il n'y pas de machiavélisme de ma part, l'agression a bien existé et M. Bady a accepté d'en parler devant vous puis avec nous* », précise-t-elle. Une réponse qui n'explique pas pourquoi elle a privilégié le témoignage de François Bady plutôt que les témoignages des associatifs. Dans le reportage, le seul sujet abordé avec eux est la question des agressions, laissant entendre que même ces « anciens » seraient désabusés. C'est pourtant loin d'être le cas. « *Rien dans votre reportage de ce que nous vous avons dit sur l'Espace 600, la BatukaVI, Carnaval, les fêtes, la*

chorale de tous les enfants des écoles, les centres de santé, la régie de quartier etc. Aux oubliettes du reportage ! », s'insurge Michel Saillard dans un courrier à Amandine Chambelland le 28 septembre 2013.

La journaliste assure dans sa [lettre ouverte](#) avoir « *filmé des moments de lien social au sein du quartier : la présence des médecins, la vie du collègue, le travail des femmes de ménages ou encore le lien fort qu'entretiennent certains habitants avec la Villeneuve, notamment les « anciens* ». » Sa définition du lien social reste limitée : elle montre surtout des situations désespérantes.

3. LA CAMÉRA DE TROP ?

Au début du reportage (partie 1 : 0:45), Amandine Chambelland traverse le quartier dans une voiture de l'unité de police de la brigade canine de Grenoble. La journaliste suit les agents durant leur ronde. Tout s'envenime lorsque (partie 1 : 2:49) les policiers croisent, en présence de la caméra, une quinzaine de jeunes en train de consommer de l'alcool et du cannabis dans les couloirs d'un immeuble. Le face-à-face tourne à l'affrontement et le cameraman est contraint de poser sa caméra tant elle semble être au cœur de l'altercation. « *Coupe la caméra, fils de p...* », lui lance un jeune.

Depuis 2010, les médias font l'objet d'un intense rejet à la Villeneuve, notamment du côté des jeunes. A tel point qu'Amandine Chambelland a été mise en garde par les forces de l'ordre. « *Il lui a été dit que la présence d'une caméra ne nous arrangeait pas. Elle déclenche nécessairement une réaction d'hostilité de la part des gens que nous sommes amenés à contrôler. Mais on a estimé que c'était jouable* », confie une source policière. A partir de là, les services du ministère de l'Intérieur ont délivré une autorisation de tournage à Amandine Chambelland après accord de l'unité de la brigade canine.



*Début du reportage. A l'écran, Amandine Chambelland nous propose une scène de face à face entre la brigade canine de Grenoble et une quinzaine de jeunes.
(Capture d'écran : France 2)*

Au milieu du reportage (partie 1 : 16:50), un homme cagoulé se livre à une séance de tirs sur un panneau en plein quartier. Trois coups de feu résonnent. Cette mise en scène complaisante face caméra permet à ce jeune de se donner en spectacle, tandis que la réalisatrice obtient une des séquences qu'elle cherchait. Le commentaire de la journaliste souligne que « *cette nuit-là, aucun habitant n'a alerté la police* ». Pourtant, d'après des sources policières, une enquête a bien été ouverte et le tireur a été identifié. Il n'y a pas eu à notre connaissance de suites judiciaires.

Sollicitée par *L'Avant-Post*, la Direction départementale de la sécurité publique de l'Isère (DDSP38) n'a pas souhaité s'exprimer sur le reportage et son tournage. « *La DDSP38 a la volonté de ne pas alimenter la polémique née de la diffusion du reportage, à laquelle elle est*

étrangère et désire le rester. La Police Nationale, institution au service du public, entend conserver la nécessaire neutralité qu'elle se doit d'observer ».

4. NABIL, UN « FIXEUR » PROBLÉMATIQUE

« Je sais comment m'y prendre. J'ai déjà filmé dans des pays en guerre, je saurais trouver des gardes du corps », a rétorqué Amandine Chambelland à ceux qui la mettaient en garde sur les risques de filmer caméra sur l'épaule dans cette cité, rapporte Marie-France Chamekh. Avec Nabil, ce jeune trentenaire que l'on voit circuler sur son scooter à travers le quartier (partie 1 : 9 :07) la journaliste a trouvé un intermédiaire qui lui a notamment permis de récolter la parole des jeunes qui « tiennent les murs ». Pour remplir ce rôle, Nabil assure qu'« environ 500 euros » lui auraient été proposés. Une somme qu'il n'a « pas accepté », jure-t-il.

Dans le jargon journalistique, on appelle fixeur la personne qui met en relation les journalistes et les acteurs d'un événement dangereux. Ces intermédiaires sont utilisés lors des reportages en zone de guerre à l'étranger où ils jouent le rôle d'interprètes et fixent des rendez-vous avec des contacts. Bien que répandu, le recours à un fixeur dans un quartier français pose question et en dit long sur les difficultés qu'éprouvent une partie des journalistes à tourner en banlieue.



Nabil, le jeune trentenaire, que l'on voit ici mis en scène sur son scooter, est présenté comme le « fixeur » de la journaliste. C'est grâce à lui qu'elle a pu rencontrer les jeunes du quartier. (Capture d'écran : France 2).

De plus, Amandine Chambelland se livre à un mélange des genres en mettant en scène son fixeur dans une séquence où on le voit tour à tour être interviewé puis exécuter quelques pas de danse (partie 1 : 11/30). Un fixeur joue le rôle d'intermédiaire, d'assistant, il n'a pas vocation à apparaître dans les reportages. Nabil se sent floué. Selon lui, la journaliste lui a promis de le laisser relayer sa critique de la municipalité à l'écran en échange de la mise en relation avec le tireur. Aujourd'hui Nabil accuse la ville d'avoir « abandonné les jeunes de la Villeneuve. On demande plein de choses, des emplois, des subventions, on a jamais rien », s'insurge Nabil. Le jeune trentenaire explique qu'il a un « rôle de grand frère » dans le quartier. Il assure être récemment allé démarcher les patrons des entreprises de BTP qui participent à la rénovation de la Villeneuve pour trouver du travail à une dizaine de jeunes.

Une information invérifiable contrairement au goût prononcé du jeune homme pour l'autopromotion et le spectacle. La journaliste pouvait-elle ignorer que Nabil cherche à gagner le maximum de visibilité sur la toile ? Sur le compte Youtube de son association Napalm 38, il apparaît dans de nombreuses [vidéos](#). Sous une forme théâtrale, ces courtes vidéos le mettent en scène avec un objectif : se mettre en valeur. On le voit interpeller plusieurs personnalités politiques et journalistes, comme Jean-Luc Mélenchon, ancien candidat du Front de gauche à la présidentielle 2012, et Ruth Elkrief, présentatrice sur BFM ou encore Jamel Debbouze qu'il rejoint brièvement sur scène au Summum de Grenoble.

Sur tous les éléments mentionnés ci-dessus, il était bien sûr indispensable d'avoir la réponse d'Amandine Chambelland, de Ligne de Mire et d'Envoyé Spécial. Ni la journaliste, ni la société de production, ni le magazine n'ont hélas donné suite aux demandes de *L'Avant-Post*. « *Nous comprenons votre démarche et nous vous en remercions. Cependant, ni Amandine, ni moi ne répondront plus à aucun entretien au sujet du reportage* », a répondu par mail Valérie Montmartin, co-dirigeante de Ligne de Mire, tandis que les demandes adressées à Envoyé Spécial sont restées sans réponses. Dans une [lettre adressée à Alain Manac'h](#) le 30 septembre 2013, François Joly et Guilaine Chenu, rédactrices en chef d'Envoyé Spécial, se disaient pourtant enclines à « *exprimer leur point de vue dans le cadre d'un débat contradictoire et constructif* » en présence d'Amandine Chambelland et d'habitants de la Villeneuve.

Enquête réalisée par Xavier
Bonnehorgne et Romain Lantheaume
(avec Sidonie Hadoux).

II. « VILLENEUVE, LE RÊVE BRISÉ » : SCÈNES DE GUERRE

Par [Myriam Lahouari](#) | Publié le 20
novembre 2013

Pourquoi ce reportage a-t-il autant choqué ? Que montre-t-il ? Comment a-t-il été construit ? Les principaux éléments du reportage décryptés avec l'expertise de Marcel Trillat, documentariste de renom, ancien grand reporter, correspondant à l'étranger et chef du service société à France 2.

Indigestion de commentaires, interviews courtes, plans rapides et « tremblés » : « *il y a une cohérence entre la manière de tourner et le discours de fond, on est soi-disant dans la vraie vie mais c'est complètement fabriqué (...)* La journaliste insiste davantage sur tout ce qu'il y a de négatif et d'insupportable », déplore Marcel Trillat, auteur, entre autres, de « Les enfants de la dalle », un documentaire sur les banlieues diffusé en 1998 dans Envoyé Spécial justement. Images sensationnelles et course à l'audimat. Raccourcis et clichés. Le quartier n'est pas épargné. La plupart des jeunes sont réduits à l'image de « racailles ». A en croire ce reportage, la cité ne peut échapper à la violence.



Bienvenue à la Villeneuve... (Photo :
Capture d'écran France 2)

Comment la Villeneuve, cette cité présentée comme modèle à sa création, en est-elle arrivée là ? Qu'est devenue l'utopie ? C'est ce qu'assure avoir tenté de comprendre Amandine Chambelland, la réalisatrice du reportage, un an après la mort de Kevin et de Sofiane, battus à

mort par des jeunes du quartier de la Villeneuve. Sur le plateau de l'émission, juste avant le reportage, la démarche est rappelée par Guilaine Chenu, une des rédactrices en chef d'Envoyé Spécial : « nous avons voulu comprendre comment un tel déchaînement de violence a pu venir de cette cité ». Un traitement audiovisuel assumé donc. Ce choix éditorial a d'ailleurs été défendu *a posteriori* par Isabelle Doucet, présidente du Club de la presse et des médias de Grenoble et de l'Isère : « Les reporters d'Envoyé spécial avaient choisi de traiter la question du désœuvrement social et de sa grande sœur, la violence latente ». Un regard parmi tant d'autres, légitime peut-être, mais qui a déclenché l'indignation.

Trop de violence pour les uns, point de vue biaisé pour les autres. Pourtant, Françoise Joly et Guilaine Chenu, les deux rédactrices en chef d'Envoyé Spécial, assurent au micro de [France Bleu Isère](#), après la diffusion, avoir veillé à ne pas transformer « la Villeneuve en Chicago » dans le reportage. Pendant la réalisation de ce dernier, précisent-elles, trois faits divers ont lieu à la Villeneuve : un incendie criminel dans les locaux d'une association et deux blessés par balle, un dans le parking de l'Arlequin, un autre dans celui de la place des Géants. Aucun d'entre eux n'a été mentionné dans le sujet. Françoise Joly et Guilaine Chenu défendent le travail « honnête » de la jeune réalisatrice. Cette dernière a assumé son choix éditorial dans une [lettre ouverte adressée aux habitants de la Villeneuve](#). Il n'empêche qu'au-delà des questions de fond, l'analyse du sujet sur la forme démontre que tout a été fait pour choquer.

1. « GUERRE DES TERRITOIRES »



Les jeunes prennent à partie l'équipe de journalistes. (Photo : capture d'écran France 2)

« Une équipe de journalistes qui suit les policiers (...) c'est la façon la plus vulgaire de faire de la télé », s'insurge Marcel Trillat. Le début du reportage, n'échappe pas à l'éternel jeu du chat et de la souris entre policiers et voyous. Voiture incendiée, cannabis et caillassage de flics. Bienvenue dans le quartier de la Villeneuve de Grenoble. Un fond sonore au tempo cardiaque qui joue avec nos nerfs. Des interviews en situation, un commentaire qui font grimper l'adrénaline : la voix-off, VRP de la peur. Le téléspectateur doit comprendre où il se situe. Villeneuve « forteresse » (partie 1 : 01:37), Villeneuve ou la « guerre des territoires » (partie 1 : 03:26). Trois minutes trente-quatre en terrain hostile, en immersion avec la brigade canine de Grenoble dans les « labyrinthes » (partie 1 : 01:57) du quartier. Des jeunes interpellés. Ils ne veulent pas être filmés. Protestations. Insultes. Aboiements du chien de la brigade. Plans tremblés. Les jeunes prennent à partie l'équipe de journalistes. « Le contrôle tourne à la confrontation (...) nous préférons poser notre caméra » (partie 1 : 02:28).



« *Un neuf millimètre en provenance des pays de l'Est* ». (Photo : capture d'écran France 2)

Une des séquences du reportage est entièrement dédiée à l'exhibition d'une arme à feu. « *Mille cinq cents euros* » (partie 1 : 16:43), c'est le prix à payer pour être l'heureux propriétaire d'un neuf millimètre en provenance « *des pays de l'Est* » (partie 1 : 16:35), d'après l'un des mystérieux « contacts » d'Amandine Chambelland. Si vous n'êtes pas convaincu de son authenticité, une démonstration de tir devant la caméra au pied des tours du quartier est organisée à la nuit tombée. Selon l'ancien journaliste de France 2, deux minutes sans info mais pas sans conséquences pour le téléspectateur : « *Vous êtes sûr d'apporter quelques électeurs de plus au Front National. En tant que journaliste, c'est important de réfléchir à ce que l'on fait* ». Les études électorales démontrent en effet que le vote FN est d'autant plus fort que l'on s'éloigne des quartiers en difficulté. La représentation que se fait l'électorat frontiste de ces quartiers passe essentiellement par la télévision et les médias qui privilégient les faits divers.

« *Je viens d'Angola, je suis un enfant soldat* » s'exclame le récidiviste qui n'hésite pas devant la caméra à caillasser un habitant du quartier. (Photo : capture d'écran France 2)

Retour au reportage : Zepek, un « *voyou* » (partie 1 : 13: 36) présenté comme habitant le quartier a droit à son quart d'heure de célébrité. Plus de deux minutes, une éternité pour un reportage de trente minutes. « *Je viens d'Angola, je suis un enfant soldat* » (partie 1 : 14:23) s'exclame le récidiviste qui n'hésite pas devant la caméra à caillasser un habitant du quartier. Du haut de sa fenêtre, ce dernier a eu le malheur de demander au jeune homme de faire moins de bruit. « *Cette scène là m'a vraiment mis mal à l'aise, c'est celle qui m'a le plus marqué. Dans une situation comme celle-ci, il faut arrêter de tourner. Nous ne sommes pas seulement des journalistes qui veulent absolument avoir un »scoop», nous sommes aussi des citoyens* », tranche Marcel Trillat.

2. MISE EN SCÈNE

Des bandes de jeunes difficiles à approcher ? Heureusement que Nabil, « *une des figures de la cité* » (partie 1: 08:52), joue le rôle de « *fixeur* », c'est-à-dire d'interprète et d'éclaireur du reporter. Caméra embarquée sur son scooter, le jeune homme nous entraîne dans les méandres de béton du quartier de la Villeneuve. Les fixeurs ? Marcel Trillat s'y oppose : « *autant dans une guerre, à l'autre bout du monde, on a besoin d'un fixeur mais en France, non.* ».



Vrombissements, moto, vitesse et tours de piste au bas des immeubles. (Photo : capture d'écran France 2).

Amandine Chambelland aime la mise en scène. Cela tombe bien, une bande de jeunes qui a accepté de parler en profitent pour effectuer leur numéro devant sa caméra. Vrombissements, moto, vitesse et tours de piste au bas des immeubles : « *Les gens nous disent que c'est le bordel tous les jours* » (partie 1 : 09:31) constate la journaliste. « *Si c'est le bordel tous les jours, ils n'ont qu'à déménager !* » s'exclame Nabil : un dialogue de fond avec les jeunes ne semble pas avoir été instauré. La faute au temps, à une enquête rapide ? Deux semaines de repérage et deux semaines de tournage ne sont pas suffisantes sur un tel sujet selon Marcel Trillat : « *Malheureusement, les journalistes sont aujourd'hui obligés de travailler plus rapidement* », regrette-t-il. Envoyé Spécial a commandé son reportage à une société de production privée, Ligne de Mire, qui a souvent collaboré à l'émission Enquête exclusive de M6 : « *les reportages que nous voyons à la télé finissent par tous se ressembler. Du temps où je travaillais à Envoyé Spécial, il y avait une patte, cela ne ressemblait pas à ce que faisait les autres* », observe le documentariste. *Cela me fait de la peine, c'est une émission à laquelle je suis attaché et qui vient par exemple de diffuser ce jeudi 14 novembre un excellent reportage sur la Russie (« Au cœur du goulag moderne », ndlr) avec une vraie enquête* ».

Quarante ans après sa fondation, le quartier de la Villeneuve ne fait plus rêver. La faute à qui ? Aux « voyous » ? Les causes sont bien plus profondes. Le chômage, la crise économique, mais aussi certains errements des politiques durant ces dernières décennies, en particulier sur l'attribution des logements aux populations les plus défavorisées, ont peu à peu sinistré le quartier. Pourtant des hommes et des femmes se battent au quotidien afin de maintenir le lien social. Si Amandine Chambelland a tenté d'aborder tant bien que mal la plupart de ces aspects dans son reportage en dépit des difficultés rencontrées sur le terrain, tel que le refus de certains acteurs associatifs (lire à ce sujet notre article « Contre-enquête sur un reportage biaisé »). Elle a notamment donné la parole aux « anciens », des « irréductibles » qui ne quitteraient pour rien au monde leur Villeneuve. Mais force est de constater, selon Marcel Trillat, que « les réalités sont effleurées et qu'il n'existe pas d'investigation sur le fond ». Les séquences les plus violentes sont les plus présentes dans le reportage. Une caricature du désespoir. Sollicités par *l'Avant-Post*, ni Amandine Chambelland, ni les producteurs de Ligne de Mire, ni Envoyé Spécial n'ont souhaité s'exprimer.

Myriam Lahouari